École Élémentaire Publique 26, rue de la Mairie - 25660 SAONE tél : 03 81 55 71 67

ecole.saone@ac-besancon.fr

# Informations de rentrée

Réunions de rentrée ➤ Les classes Vendredi 2 septembre 2016 à 18H00 CP-A: Isabelle CRANCE (25 élèves) CP-B: Christian NEVERS (25 élèves) **Lundi 19 septembre** 2016 à 18H00 Céline ROBERT / Julie PERNET (20 élèves) Jeudi 8 septembre 2016 à 18H00 CE1-A: CE1-B: Mylène JUIF (24 élèves) **Jeudi 8 septembre** 2016 à 18H00 Raphaël LAZZERONI (24 élèves) Jeudi 8 septembre 2016 à 18H00 CE2-A: Julie PERNET / Lydie GOY (22 élèves) **Lundi 12 septembre** 2016 à 18H00 CE2-B: Delphine PROST (25 élèves ) **Lundi 12 septembre** 2016 à 18H00 CM1-A: CM1-B: François THIBAULT (24 élèves ) **Jeudi 15 septembr**e 2016 à 18H00 **Jeudi 15 septembre** 2016 à 18H00 CM2-A: Géraldine LAB (28 élèves) Emmanuelle MASNADA (27 élèves) **Mardi 13 septembre** 2016 à 18H00 CM2-B: **Lundi 12 septembre** 2016 à 18H00 ULIS: Isabelle SOUVET (12 élèves)

#### TOTAL ECOLE: 256 élèves dont 244 en élémentaire

Psychologue scolaire : Monique LEGER – Tél : 09 65 32 06 71 Rased (réseau d'aide) : Céline BOURGEOIS – Tél : 03 81 55 71 67

Directeur: Michel GUYON - Tél: 03 81 55 71 67

## > Organisation de la semaine scolaire, horaires des classes, accueil des élèves :

Les élèves ont classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 08H30 à 12H00 et de 13H45 à 15H30 et le mercredi matin de 09H00 à 12H00. Les élèves sont admis dans la cour de l'école **10 minutes avant l'heure de rentrée des classes**.

### > Sécurité des écoles :

De nouvelles mesures de sécurité seront mises en œuvre dès le début de cette année scolaire. Elles vous seront détaillées lors des réunions de rentrée. Dans ce cadre, il est absolument nécessaire que les heures d'arrivée à l'école soient scrupuleusement respectées.

## ➤ Absences :

En cas d'absence de votre enfant, vous devez <u>impérativement</u> prévenir le jour-même par téléphone avant 08H30 ou avant 13H45 au **03 81 55 71 67.** Vous pouvez laisser un message sur le répondeur, il sera pris en compte.

Toutes les absences seront justifiées par écrit au retour de l'élève en classe en utilisant les billets d'absence (document joint), et le motif de l'absence devra être précisé. Nous rappelons que toute absence pénalise l'élève qui subit une interruption dans ses apprentissages et que les absences pour convenances personnelles doivent être exceptionnelles et soumises à l'autorisation du directeur.

## > Assurances :

Une attestation d'assurance de votre enfant vous est demandée en début d'année. Un contrat Responsabilité Civile est obligatoire. Une Garantie Individuelle Accidents est fortement conseillée pour toutes les activités hors temps scolaire.

### > Coopérative scolaire :

Une cotisation annuelle de <u>10 € par élève</u> est demandée à la rentrée. Cette cotisation n'a pas un caractère obligatoire mais participe à la vie de l'école (abonnements, petits travaux manuels, spectacles...). Elle servira également aux opérations de solidarité pour lesquelles vous ne serez pas sollicités.

Tous les chèques remis à l'école seront libellés à l'ordre de « Association Scolaire – École de SAONE »

#### > Fiche de renseignements :

Nous vous demandons de bien vouloir compléter et retourner pour le **lundi 5 septembre** la fiche de renseignements qui vous a été remise le jour de la rentrée. Veillez à renseigner précisément toutes les rubriques.

## > Élections des délégués des parents d'élèves :

Le Directeur organise une réunion préalable à l'élection (information sur l'organisation des élections et sur le rôle des parents au sein du Conseil d'école) le **jeudi 25 septembre à 18H45** au groupe scolaire.

- Date limite du dépôt des candidatures : lundi 26 septembre 2016 à minuit.
- Scrutin : vendredi après-midi 7 octobre 2016 (les heures d'ouverture du bureau vous seront précisées)

Site internet de l'école : attention, l'adresse a été changée l'an d	iciliici.

http://elem-saone.ac-besancon.fr